



## PROTECTION DE LA SANTÉ LORS DE L'ENTRAÎNEMENT ET EN COMPÉTITION

### CLAUDIA BOKEL

Représentante des parties prenantes • Comité International Olympique



TEXTE ORIGINAL EN ANGLAIS

Nous savons tous combien il est important que le sport soit au cœur de la société. C'est pourquoi les athlètes doivent continuer à s'engager dans leur sport en tant que modèles et ambassadeurs, non seulement pour inspirer la génération suivante d'athlètes, mais aussi pour encourager nos nations à rester actives et en bonne santé. Pour ce faire, les athlètes doivent être soutenus dans leur sport et pouvoir envisager l'avenir en toute sérénité. Cela leur permettra de continuer à concourir au plus haut niveau le plus longtemps possible, et assurera qu'ils resteront engagés dans leur sport une fois qu'ils arrêteront la compétition.

La présentation suivante repose sur les recommandations du 4<sup>e</sup> Forum des athlètes du Comité International Olympique (CIO) qui s'est tenu cette année à Marrakech. Lors de ce forum, des représentants de la commission des athlètes du CIO, de Fédérations Internationales (FI) et d'associations continentales, ainsi que des représentants d'athlètes locaux et des experts ont discuté des questions clés qui concernent les athlètes.

Il était important pour moi de prendre part aux débats sur la « protection de la santé lors de l'entraînement et en compétition », car je n'ai pas toujours pu m'entraîner et concourir comme je le voulais en raison de problèmes de santé et de blessures. Je sais maintenant que la plupart de ces problèmes et blessures auraient pu être évités.

Divers domaines, tels que l'éducation, l'information, le traitement, la prévention et la lutte contre le dopage, posent des difficultés en termes de problèmes de santé et de blessures.

Nous sommes tous d'accord sur l'importance de ces problèmes. Toutefois, nous avons choisi de centrer nos discussions et nos recommandations sur certaines questions du Congrès olympique virtuel afin d'approfondir les débats.

Les premières questions que nous avons examinées étaient: « Les athlètes ne devraient-ils pas bénéficier, tout au long de leur carrière,

d'une formation spécifique liée aux effets de la pratique sportive sur leur santé? » et « Quels sont les organismes sportifs et non sportifs les plus compétents pour communiquer avec les athlètes sur les questions liées à leur santé? ».

Les athlètes participants ont souligné l'importance pour tous les athlètes de bénéficier, en temps utile et tout au long de leur carrière, d'une éducation et d'une formation concernant leur propre santé.

C'est pourquoi nous recommandons au CIO de mettre en œuvre des programmes éducatifs liés à la protection de la santé et à la prévention des blessures aux Jeux Olympiques et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) en particulier. Les athlètes devraient être informés de tout ce qui peut nuire à leur santé. Afin de transmettre le mieux possible ces connaissances, nous suggérons d'engager des athlètes qui jouent un rôle de modèle pour promouvoir ces programmes.

Les programmes éducatifs ne devraient pas seulement se dérouler durant les Jeux. Les athlètes devraient également être informés à d'autres occasions et en particulier au début de leur carrière.

Nous suggérons au CIO d'encourager vivement les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les FI à mettre en place des programmes éducatifs liés à la protection de la santé et à la prévention des blessures sur la base des directives médicales du CIO. Il devrait s'agir notamment de programmes de formation des entraîneurs par les organismes sportifs nationaux et les établissements d'enseignement, car les entraîneurs jouent un rôle clé et ont une grande influence sur la vie des athlètes.

Une autre question importante que nous avons passée en revue concernait l'évolution des sports: « Avant qu'elles ne soient introduites, les nouvelles règles techniques touchant à un sport ainsi que les nouvelles technologies liées à un sport ne devraient-elles pas être soumises à des analyses de risques plus approfondies concernant leur impact sur l'athlète? »

Les décisions techniques ne devraient jamais être prises au détriment de la santé des athlètes. Par conséquent, le CIO devrait insister pour que toutes les FI fassent participer l'ensemble des représentants de leurs commissions des athlètes et commissions médicales respectives à toutes les décisions techniques, notamment celles relatives aux changements dans le calendrier des compétitions et les règles. Ces représentants peuvent suivre toutes les règles actuelles ainsi que les changements apportés ultérieurement et vérifier qu'ils n'entraînent qu'un minimum de risques pour l'état de santé actuel ou futur des athlètes.

Chers participants, cinq minutes suffisent pour aborder les questions clés, mais il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la protection de la santé des athlètes. Ce sujet devrait toujours être une priorité sur le calendrier sportif. Non seulement sur le calendrier du CIO, des FI et des CNO, mais aussi dans l'esprit des entraîneurs, des agents, des parents et des athlètes eux-mêmes.